

LE JOURNAL DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal, Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Deaubenton, 22.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 17)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR
Le « Progrès du Nord »

AUJOURD'HUI :
Lisez le 63^e Feuilleton
Reconstituez le 63^e mot
Découpez le 63^e bon

Correspondance du Concours

N. V. 56 à Lille. — Le mot 56 est ainsi constitué : quatre points + L.

Un lecteur à Cambrai. — Vos critiques sont illustres; prenez patience.

Mlle B. D., rue des Fours-à-Chaux, à Boulogne-sur-Mer. — Aucun inconvénient.

H. M., boulevard Gambetta, Calais. — Il est prudent de remplir ces deux bons.

AU CONGO BELGE

Une nouvelle organisation

Recevant jeudi les délégués de la Chambre des représentants belges, le président de la Fédération de l'Etat a prononcé un discours qui a été applaudi par les assistants. Il a souligné l'importance de la mission confiée à la Belgique et a exprimé sa confiance dans la réussite de l'opération.

La base de notre politique en Afrique, le législateur avait inscrite trois grands principes :

- 1° Non-intervention de la métropole dans les affaires intérieures de la colonie;
- 2° Centralisation de l'action administrative entre les mains du ministre parlementairement responsable;
- 3° Pénétration dans le département des colonies et les autorités locales ont appliqué loyalement, conformément à ces prescriptions, et dans l'esprit où elle fut conçue, la loi du 18 octobre 1908.

Aujourd'hui, d'accord avec mon gouvernement, j'ai pour devoir de dire à la Chambre, à la lumière des expériences faites, que des modifications à la charte s'imposent dans l'intérêt supérieur de la colonie. Mon ministère des colonies belge a soumis au moins deux fois à votre assemblée un projet de loi qui a inspiré de la part de nos collègues de la Chambre des députés de la Belgique, une attention particulière.

Comme la loi déclarée à différentes reprises, il est inadmissible de constituer sur place, à l'exemple de tous les pays coloniaux, un gouvernement qui ne soit formellement du législateur métropolitain à un pouvoir véritablement effectif.

La tâche que la métropole fait actuellement pour l'administration locale ne peut durer. Partout sur la terre d'Afrique, une autorité autonome et responsable doit être à même de s'affirmer, de diriger et de contrôler de la souveraineté métropolitaine.

En reprenant le Congo, nous avons assumé de lourdes obligations auxquelles nous ne pouvons échapper. Les pays jugés qui ne sont pas à la colonie certaines compensations en matière de finances et, d'autre part, s'il n'est pas assésent, dans l'intérêt même de la souveraineté, en accordant au moins l'appui de son vote à une autre proposition que celle des enfants ont fondée dans le sacrifice.

Cette grande œuvre, messieurs, moi qui ai parcouru notre colonie, j'estime, non sans fierté, qu'elle est digne de notre sollicitude et de notre appui. Je m'incline, pénitent et respectueux, devant la mémoire de tous ceux qui, avec une héroïque vaillance et une foi ardente, une foi qui ennoblit, ont fait d'un territoire barbare et impénétrable un pays bon, fertile, ouvert au progrès, qui administre une nation éclairée, où la charité humaine et l'apostolat religieux ont fait honneur à l'humanité.

C'est ainsi que la Belgique, jalouse de son honneur et de sa prospérité, a montré son intérêt de plus en plus que méritait le Congo, qu'elle est digne d'espérer les réalisations.

C'est à moi, je le répète, j'ai un confiance en ce terme dans l'avenir de l'Afrique équatoriale. Il y a un pays doté de ressources naturelles inépuisables.

Nous industrialisons et nous développons les richesses de la terre. Ce mouvement, c'est le nôtre. Et comme il n'est pas facile à tous de se livrer à ce sport, le meilleur moyen est de s'aider à la corde et de sauter à son acharnement.

Reuses, saines, bon caractère, mais loin de tout public, afin de n'être pas pour de leur part de voisins stupides.

Et il faut transporter, car la source fait d'énormes quantités, et plus on transporte, moins on en a.

Voilà donc un bon remède à la portée de toutes les bourses.

LE MINISTÈRE

M. Caillaux à l'intérieur

En l'absence de M. Renoult, ministre de l'Intérieur, qui a quitté Paris pour prendre quelques jours de repos, l'intérim du ministère est assuré par M. Caillaux, ministre des finances.

M. Maginot dans l'Est

M. Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est parti aujourd'hui dans l'Est où il visitera les nouveaux casernements des Vosges. Il restera dans les journées des 3 et 4 janvier, les garnisons d'Épinal, Corcieux, Saint-Dié, Non-Frêles, Senouffe et Baccarat.

Déplacements ministériels

Plusieurs ministres ont mis à profit les vacances de Noël pour s'absenter durant quelques jours.

M. Gaston Doumergue, président du Conseil, est resté dans le Gard et rentrera lundi à Paris.

M. René Renoult, ministre de l'Intérieur, qui est parti pour la Midi, restera absent un peu plus longtemps.

MM. Malvy, ministre du Commerce, et Fernand David, ministre des Travaux publics, sont également partis en congé très court.

La nouvelle fédération politique

On sait que la Commission de la nouvelle fédération politique a arrêté, au cours d'une réunion tenue mardi dernier, les termes généraux d'une déclaration et des principes essentiels des statuts du groupe.

Les membres de cette Commission se sont réunis à nouveau hier après-midi à 2 heures et demi, pour arrêter définitivement les termes de la déclaration et des statuts. La réunion a eu lieu chez M. Joseph Renard.

La Récolte Française

L'« Officiel » vient de publier les résultats définitifs et détaillés de la récolte en France, pour l'année 1913. La valeur totale de la récolte de 1913 représente 12 milliards 633.806.629 francs, dont voici le détail :

Céréales	4.605.975.800 fr.
Légumineuses	164.151.920 fr.
Tubercules	1 milliard 132.350.320 fr.
Cultures fourragères	3.859.849.550 francs
Cultures industrielles	964.418.554 francs
Cultures fruitières	295.315.780 fr.
Prunus	6.928.080 fr.
Vignes	1.815.795.185 fr.
Cultures diverses	808.500.290 francs

Pour la pomme de terre, la production de cette année est de 2 millions et demi de quintaux inférieure à la moyenne des dix dernières années.

RECOLTE DES BLES EN RUSSIE

D'après les dernières préliminaires du Bureau Central des statistiques la récolte des bleds en Russie a été de (pour les 63 gouvernements) 125 millions et de printemps, 1.000.000.000 pouds; avoine, 978.000.000 pouds; plantes oléagineuses de printemps 2.052.000.000. Dans les 9 gouvernements de la Russie d'Asie, la récolte de printemps a été de 1.000.000.000 pouds; avoine, 1.000.000.000 pouds; plantes oléagineuses de printemps 227.000.000.

ECHOS

La guérison du cœur.

Pour guérir un rhume de cerveau, il existe déjà au moins 10.000 remèdes.

En voici un autre un peu plus : la mort.

Un homme qui détache le mieux les moqueries et les déclarations et ment le nez. Ce mouvement, c'est le nôtre. Et comme il n'est pas facile à tous de se livrer à ce sport, le meilleur moyen est de s'aider à la corde et de sauter à son acharnement.

Reuses, saines, bon caractère, mais loin de tout public, afin de n'être pas pour de leur part de voisins stupides.

Et il faut transporter, car la source fait d'énormes quantités, et plus on transporte, moins on en a.

Voilà donc un bon remède à la portée de toutes les bourses.

Pour la Vérité Fiscale

Nul statisticien ne se trouvera pour dire le nombre de cadeaux reçus par les Français à l'occasion de la fin d'une année et du commencement d'une autre, mais par exemple, tout le monde sait que la Chambre a oublié de donner au pays les échantillons qu'il était censé donner en droit d'attendre : le Budget, l'Espérance, pour la prospérité de notre Industrie et de notre commerce, qu'aucun commerçant, aucun industriel, n'aura imité à cette époque de bilans, l'exemple donné par le législateur.

Certes on connaît en gros la situation financière. On la connaît assez pour savoir quelle n'est pas brillante. Nos gouvernements ont eu 600 millions de ressources nouvelles sans indispensables, mais les gouvernements ont une tendance instinctive à l'avouer jamais qu'à moitié. Si l'on veut connaître la vérité tout court au lieu de la vérité parlementaire, il convient de multiplier les chiffres qu'ils nous donnent par deux, et 600 millions multipliés par deux ça fait deux cents millions de plus qu'un milliard. Or j'ai toujours entendu dire qu'une somme pareille ne se trouvait pas dans les sabots d'un cheval et M. Caillaux me paraît avoir sur la question un avis semblable au mien, ce qui ne laisse pas de me flatter.

M. Barthou avait trouvé une solution à ce difficile problème, il avait soumis à la Chambre un projet d'emprunt, mais le courage, même fiscal, ne préserve pas des chutes que qui en sont capables, et M. Barthou s'en est aperçu. Aussi, M. Caillaux a-t-il juré de se montrer plus prudent. Il avoue bien un déficit qui crée les yeux, il avoue bien qu'il devra faire un emprunt comme un vulgaire Barthou, mais il relarde l'échéance fiscale et subordonne l'emprunt au vote préalable de divers projets dont tout ce qu'on peut dire pour le moment c'est que le Sénat et la Chambre se trouvent en désaccord à leur sujet, il sera impossible de les mettre au point avant la fin de la législature. Non seulement, la méthode est dangereuse en soi, mais elle est dangereuse par ses conséquences économiques et aussi par ses conséquences électorales. Outre que le pays trouvera étrange le fait de n'avoir pas de budget à l'aura une tendance à faire supporter sa mauvaise humeur — d'ailleurs savamment entretenue par la réaction — au régime lui-même, les démagogues d'extrême gauche et ceux qui croient devoir se livrer à eux, prenant prétexte de l'obscurité de la situation financière, se livreront au jeu des démonstrations de déliquescence, ils feront de la surenchère et développeront devant des auditeurs trop aisément accessibles à de telles éloges le tableau d'une société dont presque tous les membres dégrèveront vivants des jours heureux. C'est là un thème facile qu'il faut recommander aux amateurs d'applaudissements, à ceux qui n'ont pas encore appris que le seul moyen d'aimer vraiment le peuple, c'est de lui dire toujours — contre lui-même et lui — la vérité.

Telles sont les raisons, raisons d'ordre économique et d'ordre social qui font souhaiter aux sincères démocrates la fin de l'équivoque fiscal. Le Cabinet Doumergue, qui s'est inspiré si volontiers jusqu'ici, à propos de la loi militaire, du programme du Cabinet précédent, s'honorait grandement en niant le pays en face de ses responsabilités et de ses devoirs.

MARTIN-MAMY.

LE PROBLÈME DES ARMEMENTS

Co que dit M. Lloyd George

Le « Daily Chronicle » a dit que M. Lloyd George a profité de ses vacances à Criccieth pour étudier le problème des armements. Il a autorisé le « Daily Chronicle » à publier ses opinions.

M. Lloyd George croit que le moment actuel est plus favorable qu'il ne l'a jamais été pour diminuer les dépenses relatives aux armements.

Il en donne trois raisons :

- 1° Un grand amendement a été produit dans les rapports anglo-allemands ;
- 2° Les nations de l'Europe concentrent maintenant leurs efforts au renforcement des armées de terre ;
- 3° Un avis négatif a été émis par M. Lloyd George en faveur de la réduction des armements.

Il a déclaré que le moment actuel est plus favorable qu'il ne l'a jamais été pour diminuer les dépenses relatives aux armements.

Il en donne trois raisons :

- 1° Un grand amendement a été produit dans les rapports anglo-allemands ;
- 2° Les nations de l'Europe concentrent maintenant leurs efforts au renforcement des armées de terre ;
- 3° Un avis négatif a été émis par M. Lloyd George en faveur de la réduction des armements.

Mouvement administratif

M. Beaurivaux, qui vient d'être remplacé à la préfecture de la Dordogne, est nommé trésorier général de l'Ardeche.

Le complément du mouvement administratif concernant les sous-préfets et secrétaires généraux sera arrêté définitivement ce soir, et paraîtra demain.

La mort de Fragon

M. Defert, commissaire de police du quartier Richelieu, qui avait poussé mercredi ses premières investigations avec beaucoup de minutie et de précision sur les causes de ce déplorable drame, a continué hier son enquête.

La préméditation semble être à peu près établie à la charge du père meurtrier.

D'autre part, le docteur Soquet, médecin légiste, procédera vendredi, à la Morgue, à l'autopsie de Fragon. La balle, entrée dans la tête sous l'oreille droite, a traversé toute la région cervicale et a été retrouvée, prête à ressortir, à peu de distance de la tempe gauche.

On sait que M. Bocard, juge d'instruction, a été commis à l'instruction.

Une Conversation avec M. Aristide Briand

... J'ai depuis dix ans, dit l'ancien président du Conseil, fait voter ou déposé les lois essentielles de défense laïque et de défense scolaire, d'accord avec tous les Républicains.

« Une Neuse Wiener Tagblatt » publie une conversation qu'un de ses correspondants a eue avec M. Aristide Briand :

— Dès aujourd'hui, ce n'est plus devant la Chambre seule que se posent les problèmes de l'heure, c'est aussi devant le pays qui, dans quatre mois, sera appelé à se prononcer.

« Se prononcera sur quoi ? Non point certes sur une question de régime ou de Constitution. Car nul ne peut prétendre que la République soit menacée dans son existence et dans son essence, mais sur une question de programme républicain, d'orientation républicaine.

« Ce programme, je l'ai exposé souvent. Je l'ai traduit en actes quand j'ai eu le charge de le gouverner. Il est facile à résumer.

« La parti républicain, parce qu'il a la majorité et qu'il tient le gouvernement, a des devoirs qui n'appartiennent qu'à lui, des responsabilités qui ne pèsent que sur lui. Il aurait tort de se charger au-dessus de sa tête de porter au maximum la solidarité nationale, d'affirmer ce qui unit les citoyens et non pas seulement ce qui les divise.

« C'est dans cet esprit qu'au début de cette année j'ai déposé le projet de loi portant à trois ans la durée du service militaire. Je l'ai fait avec tristesse, parce que les nécessités de la sécurité nationale l'exigeaient, sans l'appréhension de l'unique souci de consolider le pays en consolidant l'équilibre des forces européennes.

« Corré les assauts des partis réactionnaires, j'ai depuis dix ans fait voter ou déposé deux lois essentielles de défense laïque, la séparation de l'Église et de l'État, les lois de défense scolaire, qui ont permis de constituer un grand enseignement laïque.

« Union et dignité nationale, prudence et fermeté républicaine, voilà mon programme et celui de mes amis.

« Le programme de nos adversaires ? Je suis d'autant plus à l'aise pour le définir, que c'est le nôtre et qu'on nous l'a pris.

« C'est le programme de M. Barthou qui veut rétablir le régime de la monarchie absolue de droit divin, qui veut ramener le service militaire de trois ans à deux ans, et qui veut modifier le statut de la magistrature.

« Il en donne trois raisons :

- 1° Un grand amendement a été produit dans les rapports anglo-allemands ;
- 2° Les nations de l'Europe concentrent maintenant leurs efforts au renforcement des armées de terre ;
- 3° Un avis négatif a été émis par M. Lloyd George en faveur de la réduction des armements.

D'une année à l'autre

1913

L'année Régionale

Demain les statistiques aligneront des colonnes de chiffres. Ils dresseront le bilan de l'année disparue, procéderont à de nombreuses comparaisons. A chacun sa tâche.

Plus modestement, essayons de dresser un petit inventaire régional et de choisir les faits de l'année qui ont été les plus intéressants, les plus nouveaux, les plus originaux, ceux qui méritent de rester, l'espace d'un éclair, l'attention du lecteur.

C'est un exercice assez mélancolique. Le regard du chercheur, porté sur des années écoulées, des incendies, des infanticides, des exécutons capitales.

Et tout cela se bouscule, dans une sarabande effrénée et donne mal au cœur. Et c'est la vie, pour le moins, qui se passe, se distingue ou éclat qu'il perd beaucoup de son importance en vieillissant. Prenons-en donc à notre aise avec les « actualités » de l'année et d'avant-bien et remontrons les gentiment à leur place.

A la fin de l'après-midi du 17 janvier, les Lillois apprennent que M. Poulcaré vient de quitter la présidence de la République. Depuis une heure, de petits groupes mûrissent sur la Grand'Place. Il tombe une fine pluie glacée. Des que les vendeurs d'appareils chargés d'éditions apélines, ou de réimpression de missives enchanées de la rédaction du Congrès de Versailles. Leur joie renaît longuement dans la grande cité flamande qu'enveloppent les ténèbres.

Le 8 janvier, M. abbé Lemire, député du Nord, qui avait demandé une réparation d'honneur à ses instituteurs, est débouté par l'officielle diocésaine de Cambrai. Le pauvre homme, aérné en écrivain orthodoxe, il avait cru trouver à Cambrai un nouveau terrain de jeu.

Trois jours plus tard, M. Charost est nommé évêque auxiliaire et vicaire général de Lille.

L'annonce d'un joyeux événement, il va apporter à notre pays des paroles de paix et de concorde, vient des diocèses de Hazebrouck.

M. M. Bernard David préside à Lille la distribution des médailles d'argent aux Agriculteurs du Nord et prononce un grand discours.

Les syndicalistes de France tiennent à Lille leur Congrès annuel. On leur fait visiter les usines d'Alsace-Lorraine, les usines d'Alsace-Lorraine, les usines d'Alsace-Lorraine.

Un malandrin, d'origine belge, cause de désordre au Congrès de la Banque de France, mais ne connaît pas son métier et s'affaisse sous le parapluie vengeur d'une troupe passant.

Suivant la tradition, les socialistes manifestent. Les socialistes se défilent sur mille d'une indifférence qui l'aurait importé quel qu'il soit.

La Compagnie des Tramways de Lille fait un voyage à l'Administration municipale qui lui est imposé de constater les nouvelles améliorations. L'Administration riposte. La Compagnie contre-pique.

Jan. — Rien à signaler.

Le lecteur s'ennuiera peut-être que cette revue des six premiers mois de l'année manquée d'intérêt. C'est assez notre avis. Sépara-

1914

L'année commence tragiquement

A Liévin, une femme est assassinée par son ami qui se tranche ensuite la gorge. — A Outréau, un marin de l'État tue un passant d'un coup de revolver. — A Armentières, un individu a tenté d'assommer sa femme, puis s'est noyé.

Un drame passionnel, au cours duquel une femme a été tuée par son ami et le meurtrier s'est ensuite tranché la gorge, a eu lieu à Liévin, le 1^{er} janvier.

Le drame s'est déroulé dans un petit hôtel de la ville. La victime, une jeune femme, avait été assassinée par son mari, qui s'est ensuite tranché la gorge.

Le meurtrier a été arrêté par la police locale et est actuellement détenu à la prison de Liévin.

Les autorités locales ont été avisées de la mort de la femme et ont immédiatement envoyé des secours.

Le drame a été causé par une dispute entre le mari et la femme, qui a dégénéré en une scène de violence.

Le mari a tiré un coup de revolver sur sa femme, qui a été tuée sur le coup.

Après avoir tiré le coup de feu, le mari s'est tranché la gorge avec un couteau.

Les secours ont été envoyés immédiatement et le mari a été transporté à l'hôpital, mais il est décédé peu de temps après.

Le drame a été causé par une dispute entre le mari et la femme, qui a dégénéré en une scène de violence.

Le mari a tiré un coup de revolver sur sa femme, qui a été tuée sur le coup.

Après avoir tiré le coup de feu, le mari s'est tranché la gorge avec un couteau.

Les secours ont été envoyés immédiatement et le mari a été transporté à l'hôpital, mais il est décédé peu de temps après.